17e ANNEE. N° 860 PARAIT LE SAMEDI 31 Août 1901

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

L'Alliance des Républicains Progressistes

Le Sisteron-Journal *ne paraît qu'une fois par semaine, le samedi matin.*

Les Alpes, *de Gap, arrivent le samedi dans la soirée.*

Lundi se tenait l'importante foire de la Saint-Barthélemy qui attire une affluence considérable.

Avec une habileté qui ressemble fort à de la perfidie, M. Hubbard avait fait accuser par Les Alpes *M. de la Trémoïlle de lui avoir été suscité comme concurrent par les comités royalistes de Paris.*

Il espérait que nous n'aurions pas le temps de répondre à cette calomnie. Il comptait sans le dévouement du personnel de l'imprimerie du Sisteron-Journal. *Ce dévouement nous a permis de faire distribuer dans la ville un supplément que nous sommes heureux de placer sous les yeux de tous les électeurs.*

CHAMBRE
des
DÉPUTÉS

Paris, le 31 Mai 1901.

Cher Monsieur de la Trémoïlle,

Le groupe de l' « Alliance des Républicains progressistes » dont je suis questeur a appris avec le plus grand plaisir votre résolution de vous présenter à la députation dans l'arrondissement de Sisteron.

Nous savons tous, et depuis longtemps, quel est votre attachement aux idées libérales et *FRANCHEMENT RÉPUBLICAINES* qui sont aussi les nôtres. Nous faisons les vœux les plus vifs pour votre succès et nous ne doutons pas que tous les républicains de Sisteron, ennemis des aventures et de la révolution sociale ne se rangent autour de vous.

Nos amis politiques, Sénateurs, Députés, sont nombreux dans toutes les régions de la France. Nous vous procurerons tous les patronages dont vous estimerez avoir besoin. Il ne s'agit, au demeurant, que de rendre hommage à la vérité en attestant les convictions républicaines que nous savons être les vôtres.

CONSTANT DULAU,
Député des Landes,
Questeur de l'Alliance des Républicains Progressistes.

Dès qu'il eut vent qu'un candidat avait l'intention de se présenter contre lui, le citoyen Gustave-Adolphe HUBBARD avant même de connaître le nom de cet adversaire éventuel, le fit à tout hasard, au petit bonheur, accuser de nationalisme. Le procédé n'était pas très loyal, mais les Jésuites en robe rouge n'ont rien à apprendre des Jésuites en robe noire. Ils leur donneraient plutôt des leçons.

Cela se passait dans les derniers jours d'avril et les premiers de mai.

Par l'exposé de sa politique et de son programme, par la publication des discours de M. Méline sur l'agriculture, de M. Krantz sur le service militaire d'un an, de M. le sénateur Guérin (de Vaucluse), de MM. Jules Legrand et Paul Beauregard sur la politique générale, le *Sisteron-Journal* prouva si bien que cette accusation de nationalisme avait tout simplement la valeur d'une calomnie que M. Hubbard ne se hasarda plus à la renouveler.

Le coup était raté. Depuis plus de trois mois, il est entendu que nous ne sommes pas des nationalistes.

Il fallait trouver autre chose. Cette découverte est faite et risque de conduire son auteur plus loin qu'il le suppose.

Nous sommes des royalistes. « M. de la Trémoïlle « a été désigné candidat à la « députation — comme disent « *les Alpes*, de Gap, dans leur « français douteux — par les « ligues et comités royalistes « de Paris. »

Quelles preuves apportent-elles à l'appui de cette affirmation ? Aucune. Mentons, mentons toujours, il en restera toujours quelque chose. C'est en vertu de cette maxime aussi vieille que malhonnête que *les Alpes* viennent d'essayer de tromper les électeurs.

Nous espérons que l' « Alliance des républicains progressistes » qui compte plus de deux cents sénateurs ou députés sera une garantie suffisante pour les plus incrédules.

Parmi les membres de l'Alliance figurent à côté de M. Méline qui fut un des fondateurs de la République, des hommes comme MM. Franck-Chauveau, vice-président du Sénat, Eugène Guérin et Milliard, anciens Gardes des Sceaux comme M. le sénateur Rambaud qui fut chef du cabinet de Jules Ferry. Si nous prenons la liste des députés inscrits à l'Alliance, nous trouvons avec M. Krantz, M. Poincaré, M. Audiffred, président de l'Association nationale républicaine, et cent autres dont les noms respectés se lisent au Livre d'or des bons serviteurs de la République.

M. Constant Dulau n'a été que leur interprète, l'interprète de cette élite parmi les bons républicains, le jour où il rendait hommage aux convictions de M. de la Trémoïlle.

Sans remonter au siècle dernier, sans rappeler les souvenirs du marquis de Mirabeau et de Maximilien de Robespierre, ni la part prise par ces nobles de vieille souche dans l'œuvre de la Révolution française, nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour nous convaincre que les citoyens ne sont pas liés par leur nom.

M. Millerand, le socialiste M. Millerand n'a-t-il pas accepté de faire partie du même Cabinet que M. le Marquis de Gallifet ? N'a-t-il pas encore aujourd'hui pour collègue M. le Comte de Lanessan qui porte au doigt sa bague armoriée et dans son chapeau sa couronne comtale ? M. Caillaux n'est-il pas le fils d'un ministre du 16 mai ? Reprochons-nous enfin à M. Hubbard sa kyrielle de prénoms, digne d'un Grand d'Espagne.

Non, certes, et c'est là un des grands honneurs de la Révolution Française d'avoir proclamé que chacun ne vaut que par soi-même et ne doit être jugé que sur ses actes et ses déclarations.

UN BON CONSEIL

Naguère ce gentilhomme que se pique d'être M. Hubbard, se plaignait dans une lettre que nous avons courtoisement insérée, de quelques innocentes épithètes « vainement désagréables » que le *Sisteron-Journal* lui avait décochées. Ses amis ne sont pas élevés à l'école du bon ton qu'il recommande.

Nous ne savons quel individu, aussi bête que lâche, s'est avisé de nous envoyer le dernier numéro des *Alpes* avec une adresse injurieuse sur la bande.

Nous prévenons charitablement cet imprudent que ce mode de diffamation est aussi sévèrement réprimé que la diffamation par carte postale.

Nous espérons qu'il suffira de ce premier avis pour faire cesser ces petites ordures.

LE CITOYEN HUBBARD
AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous avons déjà signalé l'antipathie qu'inspire à ses collègues du Conseil général la personnalité du citoyen Hubbard.

Cette antipathie s'est traduite par une série de votes, tous au préjudice de l'arrondissement de Sisteron. Sans l'intervention de M. Hubbard, l'assemblée départementale aurait nommé M. Giraud membre du conseil départemental de l'instruction publique et renouvelé son vœu en faveur du rattachement à Peipin, et même à Sisteron du courrier de Saint-Etienne-les-Orgues.

Pour nous, nous ne voulons pas savoir pour quelles raisons MM. Giraud et Bérenguier ont cru habile de lier partie avec M. Hubbard ; ils s'aperçoivent aujourd'hui qu'ils ont sacrifié à cette alliance l'intérêt de leurs mandants.

Le Pion Hubbard

Nous qui avons assisté aux séances, nous comprenons que M. Hubbard porte sur les nerfs de ses collègues.

Il n'est pas de régent plus prétentieux. A chaque instant, il se mêle de faire la leçon aux vétérans du Conseil général dont quelques-uns ont été ou sont encore mêlés aux débats parlementaires. Cet avocat sans cause s'avise vingt fois par heure de les rappeler aux règles du droit qu'il ignore. Il distribue l'éloge et le blâme. Parfois, on se serait cru à la lecture des notes de semaine dans une école. Il n'est pas jusqu'au président, jusqu'à M. Delombre auquel il n'ait eu l'outrecuidance d'attribuer quelques bons points. « Merci, Monsieur le Président, « répétait-il, merci, vous avez admirable- « ment saisi ma pensée. » Il avait quelque mérite M. Delombre à saisir la pensée nuageuse de M. Hubbard. C'est que M. Hubbard est de ceux qui croient penser parce qu'ils parlent.

C'est le bavard intarrissable, insupportable, la mouche du coche agaçante, horripilante.

C'est ainsi qu'il est considéré et traité au Conseil général.

M. Hubbard et la réclame électorale

M. Hubbard se soucie des intérêts départementaux comme un poisson d'une pomme. Il n'a qu'un but : se faire de la réclame électorale.

Ceux de ses collègues qui se préoccupent surtout de faire les affaires de leur canton et des Basses-Alpes lui ont maintes fois clairement, vivement déclaré qu'ils n'étaient pas réunis pour se prêter à cette manœuvre.

Il est bien évident qu'il est plus im-

© VILLE DE SISTERON

portant pour le département de discuter le budget que de se livrer à des manifestations de pure politique. Dans son discours, M. Delombre, avec sa haute compétence, avait fait remarquer que les finances des Basses-Alpes étaient dans le plus fâcheux état sans que ni les écoles, ni les routes, ni les chemins de fer fussent terminés.

Croyez-vous que M. Hubbard ait daigné s'abaisser à étudier de près, à discuter ces questions d'ordre purement matériel ? Ce serait mal le connaître. Ce sont là des sujets trop infimes, trop terre à terre pour son esprit. Il plane dans des plus hautes sphères. Il n'en descend que pour essayer non pas de faire une économie ou une réforme, mais pour tâcher de battre la grosse caisse autour de sa candidature compromise.

Il a fait perdre au Conseil général plusieurs heures qui auraient pu être plus utilement employées, à discuter son vœu de félicitations au Gouvernement.

Déjà, au mois d'avril dernier, il avait joué sur le même sujet avec son ami et protecteur Reinach, la comédie d'un désaccord. Les deux compères avaient fini par une sorte de cote mal taillée dont la galerie n'avait pas été dupe.

L'autre jour, après que d'acclamation le Conseil général avait voté, sur la proposition de son président, une adresse de bienvenue « aux augustes souverains de la nation alliée et amie », M. Hubbard, au mécontentement non dissimulé de M. Delombre, s'empressa de faire revenir sur l'eau son vœu sur la politique intérieure dont l'examen avait été renvoyé après la discussion du budget.

En avant alors les phrases creuses, les périodes sonores, les gestes tragiques ! Mais les conseillers généraux sont des hommes réfléchis et sérieux que tout ce battage finit par exaspérer.

M. le docteur Romieu, conseiller général et maire de Digne, se fit l'interprète de l'impatience de ses collègues et leur rappela dans un langage plutôt sévère que, jadis, l'assemblée départementale avait d'autres habitudes de travail.

Il est certain qu'avant M. Hubbard personne n'avait pensé à transformer l'enceinte du Conseil général en une salle de réunion publique. Avant son élection, on ne votait pas sans les approfondir, au pied levé, des résolutions de nature à engager gravement les finances du département et dont la répercussion, par conséquent, se fait sentir sur les impôts de tous les contribuables. Aujourd'hui au contraire, le meilleur du temps des séances passe à écouter son verbiage.

Puis, quand arrivent les affaires, les vraies affaires, bon gré mal gré on est obligé de les bâcler à la hâte.

Nous n'en avons pas fini aujourd'hui avec l'attitude de M. Hubbard au Conseil général. Il nous reste à raconter un certain nombre d'incidents significatifs.

Reprise de travail. — Forens (Ain), le 14 juin 1900. J'avais souvent une constipation telle que je ressentais des douleurs instestinales. Mes digestions étaient extrêmement pénibles. Je pouvais à peine manger. Aucun médicament ne m'avait réussi, quand j'essayai les Pilules Suisses. Elles me remirent rapidement et me permirent de reprendre mon travail. GREMAUD, retraité des douanes (Sig. lég.).

Conseil Général des Basses-Alpes

Vœu émis par l'honorable M. Bucelle, Conseiller général du canton de Turriers

Chemin de Grande Communication n° 1 de Seyne à Apt.

Amélioration sur le territoire de la commune de St-Martin, entre son embranchement sur la route nationale n° 100 et la limite de la commune de Brèziers (Hautes-Alpes).

Le chemin de Grande Communication n° 1 dont l'ouverture a été faite en 1883 entre la route n° 100 à St-Martin et le Col des Carcinets, a été exécuté avec une largeur de 3 mètres.

Entre son embranchement sur la route n° 100 et sur une longeur de 1300 m. il traverse des terrains argileux en glissement, qui déforment fréquemment son tracé. A la suite de cette première partie, le chemin est établie à flanc de coteau sur un terrain aride, très incliné, forme de rochers schisteux. Dans cette partie sa largeur est réduite à 2 m. 50 par suite de l'entraînement des laves amenées par les orages, désagrégées des terrains supérieurs, lesquelles forment une partie de la largeur du côté inférieur du chemin. Il y a lieu de faire remarquer, en outre, l'absence de parapets et de barrières, ce qui ajoute encore un danger très sérieux pour la circulation.

Nous demandons au Conseil général de vouloir bien affecter, à partir de 1902, des allocations qui permettent d'élargir successivement les parties les plus urgentes de ce chemin, selon les projets que nous prions Monsieur l'Agent-voyer en chef de vouloir bien faire préparer.

LA MOISSON

La moisson est achevée de tous côtés, les agriculteurs s'inquiètent des résultats qu'elle a donnés, principalement en ce qui concerne le blé, la grande culture de France à laquelle on garde, avec raison, une fidélité que rien n'ébranle.

Pour apprécier ces résultats avec quelque sécurité d'esprit, la première règle est de s'entourer du plus grand nombre de renseignements qu'on peut réunir, d'apprécier ces documents à leur juste valeur, et surtout de se garder de généralisations hâtives. Il est une conclusion qu'on peut tirer de l'ensemble des faits, c'est que l'année 1901 ne pourra pas compter comme une année d'abondance.

On a généralement l'habitude de comparer une année à la précédente : on se demande donc si le rendement de cette année sera supérieur ou inférieur à celui de l'année 1900. Celle-ci avait été évaluée à 109 millions d'hectolitres environ, pour une superficie cultivée de 6.738.000 hectares.

Les évaluations comparatives données par les cultivateurs varient dans de très grandes proportions. Si l'on se borne à envisager les régions de grande production, on constate que, dans les unes, on espère un rendement supérieur à celui de l'année précédente, tandis que, dans les autres, on évalue le rendement comme moins bon. Or, ces dernières appréciations sont les plus nombreuses. On devrait donc en déduire logiquement que, d'après les apparences connues, le rendement définitif sera inférieur à celui de l'année 1900.

Toutefois, on doit tenir compte d'un facteur important. D'après les documents publiés par le ministère de l'agriculture, la surface ensemencée en blé serait, cette année, supérieure de 60,000 hectares à celle de l'année précédente. Il pourrait donc arriver que cette augmentation compensât l'infériorité dans le rendement, et qu'en définitive la récolte différât peu de celle qui l'a précédée.

C'est cette éventualité qui paraît aujourd'hui la plus probable. Mais la situation est tout à fait différente de ce qu'elle était il y a un an. Nous exprimions alors l'avis que le produit de la récolte, joint aux réserves des récoltes antérieures, pourrait suffire, pendant l'année, aux besoins de la consommation sans qu'il soit nécessaire de recourir aux blés étrangers. Les faits ont confirmé cette appréciation : les approvisionnements ont permis la suture des deux moissons, sans même avoir été complètement épuisés ; il existe encore un stock d'une certaine importance, surtout en farines.

Il n'en est pas de même cette année ; on devra recourir à l'importation ; mais, hâtons-nous de le dire, dans des proportions très modérées. On doit n'ajouter aucune créance aux bruits que certains intéressés font courir, en prétendant que la meunerie s'inquiéterait de s'approvisionner à l'étranger. De tels racontars n'ont qu'un but, c'est de peser sur l'esprit des agriculteurs, et de les inciter à jeter hâtivement les blés nouveaux sur les marchés, afin d'empêcher le relèvement des prix, qui est la conséquence naturelle des choses. Ces manœuvres se sont produites à diverses reprises dans des années antérieures. Nous espérons qu'il suffira de les signaler pour en conjurer les effets.

Le relèvement des prix s'opère progressivement, sans à-coups et normalement. Les agriculteurs doivent en profiter ; ce sera pour eux une compensation aux prix rui ieux qu'ils ont subis depuis trop longtemps. Il dépend d'eux exclusivement que cette situation se maintienne ; il suffira de sérier les offres pendant les premiers mois qui suivent la moisson ; on obtiendra ainsi une régularité qui se maintiendra durant toute l'année.

Le relèvement des cours du blé à un taux normal est, d'ailleurs, la conséquence de la situation dans les différents pays. Si quelques pays de grande production possèdent encore des réserves assez importantes, nulle part on n'accuse, pour la récolte nouvelle, des rendements élevés ; les Etats-Unis et la Russie, c'est-à-dire les pays de grande exportation, paraissent peu favorisés, l'Angleterre et les pays de l'Europe centrale n'ont qu'une récolte médiocre et auront de plus grands besoins à satisfaire que pendant la campagne précédente. Cet ensemble de faits caractérise l'allure que le commerce suivra ; si les agriculteurs ne se guidaient pas sur eux, ils laisseraient à d'autres le bénéfice légitime qu'ils sont en droit d'en attendre.

Henry SAGNIER.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—o—

Charité bien ordonnée. — Les journaux de la région ont annoncé que Mlle Nicolas, institutrice à Valernes, était nommée institutrice à Sisteron. Cette jeune fille obtient un poste très envié, très sollicité.

Ne sommes-nous pas en droit de nous demander si la faveur autant que le mérite ne la lui a pas fait accorder ?

Nous sommes convaincus qu'elle a été l'objet des rapports les plus flatteurs de son inspecteur primaire. Mais nous sommes en droit de n'attacher qu'une médiocre confiance à ces rapports : comme la femme, M. Philibert souvent varie et trahit.

M. Philibert est un néophite en franc-maçonnerie. Entré sur le tard dans la congrégation du triangle, il lui faut faire du zèle pour rattraper le temps perdu. Est-il du reste, bien libre de ses appréciations et de ses notes ? N'est-il pas sous la direction, la tutelle de son chef dans l'ordre des ff.·. , le vénérable de la loge de St-Auban ? le vénérable ne se trouverait-il pas être, comme par hasard, le père de Mlle Nicolas ?

Dans ces conditions, tout s'explique et la nomination et les raisons qui l'ont provoquée.

Il faut que M. Nicolas doute fort de la durée du crédit momentané de son ami Hubbard, le député par surprise de l'arrondissement, pour s'être tant hâté de l'employer à son profit.

Après tout, personne ne saurait lui en vouloir d'avoir pensé d'abord et surtout à sa famille. Mais qu'il ne parle plus de politique de principes. Ses principes se résument dans le proverbe des égoïstes :

« Charité bien ordonnée, commence par soi-même. »

Un sort. — Pour des raisons que nous ignorons, le citoyen Hubbard ne fait au milieu de ses électeurs que de rares et courtes apparitions. Mais quand il vient les visiter, il ne semble pas leur porter bonheur.

Jusqu'à dimanche dernier, le temps s'était maintenu au beau fixe. Le travail des foulaisons avait pu s'accomplir dans les meilleures conditions, sinon d'abondance, mais au moins de soleil.

Tout faisait espérer que lundi, la foire

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

8

LES SOCIALISTES
AU POUVOIR

VII

Lotissement du travail

Voilà le mariage renvoyé aux calendes grecques. Les enfants sont n'avré..

Aujourd'hui, les facteurs de la poste ont remis à chaque domicile, un imprimé sur papier rouge, dont les vides étaient remplis à la plume, comme les cartes d'électeur. Cet avis contenait au recto l'ordre de commencer, le 15 au matin, le travail social conformément aux dispositions de la loi de réorganisation, dont le texte figure tout au long au verso de l'imprimé

François est bien c'assé comme typographe, ainsi qu'il l'a demandé ; seulement, il est envoyé à Lille. Il paraît que le nombre des typographes est vingt fois trop considérable maintenant à Paris, par suite de la suppression des journaux. J'avais espéré, grâce à mes anciennes relations avec certains députés de la gauche, que mon fils serait casé dans les ateliers du *Journal officiel* ; on me l'avait promis. Mais tous les emplois y sont réservés à des hommes absolument sûrs, et depuis cette fatale affaire de la Caisse d'épargne, François est devenu un peu suspect. Il a pris trop à cœur la désolation de sa fiancée, et son caractère franc et décidé l'a entraîné à des propos imprudents qui ont été entendus par des mouchards.

— Je ne suis pas le seul ainsi traité, nous a-t-il dit avec colère. Gentoux, Deleure, Gobard, Surpillan, Cabaroux, sont aussi envoyés au diable. On a peur du parti des jeunes et on l'éparpille. Croiriez-vous que mon camarade Desreux, qui est tapissier d'art, est expédié à Quimper, sous prétexte que la basse Bretagne manque de praticiens de son métier et qu'il y en a trop à Paris ? Eh bien ! C'est comme ça ! Et dire que ceux qui agissent ainsi sont les mêmes hommes qui ont tant tonné autrefois contre la loi bourgeoise proscrivant les anarchistes !

Je m'efforçais de le raisonner et de le calmer, car il faut passer beaucoup de choses à un jeune homme ardent qui se voit tout à coup arraché à ses amours, lorsque des cris perçants retentirent sur notre palier. Nous nous hâtâmes d'ouvrir la porte croyant à quelque accident grave.

Notre voisine, Mme Salambier, était là, très bien portante, mais en proie à une rage vraiment effrayante, criant à toute la maisonnée, attirée vers l'escalier par ses clameurs furieuses, que le gouvernement était un ramassis de crapules qui ne dureraient pas une minute, si les hommes avaient seulement la moitié de son courage, à elle :

— Voyez-vous ces gueux, ces canailles, ces assassins, qui envoient mon homme comptable à Lyon, et moi à Rochefort, comme garde-malade ! Pourquoi pas dans la lune ? Nous, des braves gens, mariés depuis vingt-deux ans ! C'est-il permis, cela ?... Mais nous n'obéirons pas, je vous en fiche mon billet d'honnête femme ! Ah ! mais non, par exemple !

Ma femme devint toute pâle, en entendant ces choses.

— Comment peut-on séparer des époux, s'écria-t-elle d'une voix saccadée ; c'est une pure infâmie !

L'honnête créature oubliait que, dans notre société nouvelle, le mariage n'est plus une association légale, mais une relation essentiellement temporaire et privée, ainsi que le grand Bebel l'a expliqué dans son livre sur la Femme. Les mariages, maintenant, peuvent être tour à tour conclus et dissous selon la volonté des seuls contractants, sans aucune intervention d'un fonctionnaire quelconque.

Le gouvernement n'est donc pas en position de savoir si les membres de la collectivité sont mariés ou non ; il l'ignore et doit l'ignorer. Tout citoyen ou citoyenne est simplement inscrit sur

© VILLE DE SISTERON

de la Saint-Barthélemy, la plus importante de l'année serait brillante et fructueuse.

Hélas ! M. Hubbard est débarqué à Sisteron à 3 heures de l'après-midi et, quelques minutes après, le tonnerre se mettait à gronder, la pluie à tomber par torrents. Toute la nuit ce déluge a continué. Adieu l'affluence escomptée, adieu les ventes rémunératrices ! La foire de la Saint-Barthélemy n'a été qu'un gros marché. C'est, pour le commerce de toute la contrée, une perte considérable.

Nous sommes loin d'établir une relation de cause à effet entre l'arrivée de M. Hubbard et l'orage, pourtant nous ne pouvons nous empêcher de constater cette coïncidence.

Cet homme aurait-il le mauvais œil pour Sisteron ? Aurait il jeté un sort sur la ville et l'arrondissement ?

Passage de troupes. — Le 11e bataillon de chasseurs à pied sera de passage dans notre ville où il séjournera les 2 et 3 septembre prochain. Il comprendra 27 officiers, 62 sous-officiers, 1 cantinier, 780 caporaux et chasseurs, 30 chevaux, 104 mulets.

Les troupes seront cantonnées, les chevaux placés dans les écuries et les mulets au parc. Il est bien entendu que l'illustre capitaine Gustave-Adolphe est absolument étranger à ce passage de troupes.

— Nous rappelons que le 3 septembre, à 9 heures du matin, la Commission d'achat de mulets du 6e groupe alpin procèdera à l'achat d'un certain nombre de mulets sur le pré de foire de notre ville.

NIBLES

Fête patronale. — *Programme des fêtes des 8 et 9 septembre 1901.* — Le dimanche, à 2 heures, ouverture du bal ; à 4 heures du soir, course des jeunes gens, prix un magnifique foulard ; course des jeunes filles, prix une jolie ombrelle ; jeu des trois-sauts, prix une ceinture ; jeu de la cruche, etc., etc. A 7 heures, concours de chant ; le soir, à 9 heures, reprise du bal, bataille de confetti, feux d'artifice, feux de bengale, fusées volantes, etc.

Lundi, grand concours de boules : 1er prix 15 francs, 2e prix les entrées fixées à 0 fr. 50. Les joueurs sont priés de se faire inscrire au café Jarjayes le dimanche et le lundi avant 8 heures du matin.

Pour le Comité : le président, J. Izard. — Le secrétaire, Jarjayes Elie.

SAINT-GENIEZ

Fête patronale de St-Louis, *les 31 août, 1er et 2 septembre.* — Samedi 31 août, à 8 heures du soir, retraite aux flambeaux et salves d'artillerie.

Dimanche 1er septembre, à 4 heures du matin, salves d'artillerie ; à 10 heures, concert populaire ; à 3 h. 1/2, ouverture du bal à grand orchestre ; à 6 heures, course des jeunes gens, prix une écharpe ; à 6 h. 1/2, jeux du baquet et de la poêle, trois sauts, course en sacs, départ d'une superbe montgolfière ; à 9 heures, illumination à giorno et réouverture du bal ; à 10 heures, grande illumination, feux d'artifice, etc.

Lundi 2 septembre, tir à la cible, prix 15 francs, les fusils de chasse sont seuls admis ; à 5 heures, concours de chant, concours de boules, 1er prix 20 francs et la moitié des entrées, 2e prix 10 francs et l'autre moitié des entrées. Les entrées sont fixées à 1 franc, les amateurs du concours sont priés de se faire inscrire dès le dimanche 1er septembre.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

MM. les Membres du Comité des fêtes ne se rendent pas responsables des accidents qui pourraient survenir durant le cours des fêtes.

Le président, E. Bernard. — Le vice-président, J. Davin. — Le secrétaire J. Mayol.

J'aime du Congo l'onctuosité :
Nul autre savon n'a sa qualité

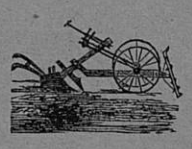

CHOSES AGRICOLES

Le Charbon sur l'Avoine

Jean. — Nous avons, cette année, une bien mauvaise récolte d'avoine. Presque pas de paille, peu de grain, voilà mon résultat. Tu ne dois pas être beaucoup mieux partagé.

Pierre. — Je suis tout à fait de ton avis ; c'est une année peu fortunée. Il y a encore un autre désagrément : beaucoup de noir dans les épillets ; cette maladie du charbon a encore réduit la récolte dans de très fortes proportions. Je suis entré l'autre jour dans un champ pour juger son état ; j'en suis revenu avec les mains noires et les vêtements noircis.

Jean. — A quelle cause peut-on attribuer cette recrudescence du charbon sur les céréales ? Nous en avions eu il y a sept ou huit ans, mais on n'en avait plus entendu parler.

Pierre. — On ne sait pas bien, J'ai demandé des renseignements sur ce sujet à des malins, mais ils ne m'ont pas donné d'informations bien nettes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les circonstances du printemps auront été favorables à l'évolution du parasite, dont les semences ou spores étaient répandues dans le sol.

Jean. — Est-ce qu'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour se prémunir les années suivantes ? Car il serait bien fâcheux qu'on subît encore les mêmes inconvénients.

Pierre. — Il est bien certain qu'on ne peut plus en faire une fois que le charbon s'est manifesté sur l'avoine : le mal est fait pour l'année. C'est donc à des procédés préventifs qu'on doit avoir recours pour en empêcher le retour les années suivantes.

Jean. — Quels sont donc vos procédés ?

Pierre. — Il y en a de plusieurs sortes. Il faut essayer que les grains employés pour semences ne propagent pas la maladie quand on les sème ; il est donc bon de les sulfater, avant les semailles, comme nous avons coutume de le faire pour le blé. On nous recommande aussi de ne pas employer pour la litière du bétail les pailles d'avoine charbonnée. Le motif en est que ces pailles sont chargées des spores du charbon ; en portant aux champs les fumiers provenant de ces pailles, on y porterait également ces spores qui propageraient la maladie.

Jean. — Mais il y a là une perte considérable de paille.

Pierre. — Sans doute, mais comme il y a peu de paille cette année, la perte sera atténuée d'autant. Il faut bien subir les conséquences du mal qu'on a pu empêcher.

Jean. — Est-ce que le blé contracte la la même maladie que l'avoine ?

Pierre. — Le blé est sujet aussi lui, au charbon mais c'en est une autre espèce que celle qui atteint l'avoine. La maladie d'une céréale ne se communique pas à l'autre. On ne peut pas redouter qu'elles se contaminent mutuellement ; on a pas à le regretter.

Bière de Saint-Robert
Veuve Poulat et Viallet, GRENOBLE.

Spécialité de bières brunes et blondes

Entrepositaire général à Sisteron :
FRÉDÉRIC LATIL

LA GUÉRISON DES SOURDS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal "La Médecine des Sens" à toutes les personnes qui en font la demande.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
" HORS CONCOURS "
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine ; dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

LA KABILINE
« Véritable Teinture des Ménages »
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMÉNIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Échantillons gratis.

On demande Un CHARRETIER célibataire et un OUVRIER journalier. S'adresser à **M. Nevière, fabricant de chaux,** aux Bons-Enfants.

Le Gérant, L. QUEYREL

Sisteron — Imprimerie TURIN.

le registre de l'état civil sous son prénom et sous le nom de famille de sa mère, ce qui est tout à fait logique.

Dans une organisation scientifique de la production et de la consommation, la cohabitation des époux dépend nécessairement du lieu où ils travaillent ; le contraire serait impossible, car il est bien clair que l'organisation générale ne peut tenir compte de relations privées toujours révocables.

— Possible, répliqua ma femme ; mais, sous l'ancien régime, on obtenait des changements ou des permutations, quand la demande en était appuyée sur les motifs personnels respectables.

— Oui, c'est vrai... Eh bien ! je vais aller voir Lespagnol, qui est chef de bureau au ministère du Travail. Je lui parlerai de François.

Mais en arrivant au ministère, je m'aperçus tout de suite qu'il me serait impossible d'arriver ce jour-là jusqu'à mon ami fonctionnaire ; toutes les antichambres, tous les corridors regorgeaient de solliciteurs, venus probablement dans le même but que moi-même.

Par chance, en m'en retournant, je croisai un autre camarade, jovial Gascon, avec lequel j'avais fait autrefois plus d'une campagne électorale.

— Eh donc ! c'est le papa Martin, s'écria-t-il, en me reconnaissant. Eh ! mordioux, qu'est-ce que tu viens chercher dans cette boîte, mon vieux ?

Je lui racontai mon affaire, en ajoutant que peut-être Lespagnol serait moins assiégé le lendemain.

— Ouais, compte là-dessus, mon bon ! La cage ne désemplit pas depuis qu'on a lancé les avis ; y a apparence que le défilé ne finira mie de sitôt. On aurait tiré les emplois à la loterie, le diable m'emporte ! qu'il n'en serait ni mieux ni pis : sur cent désignés, il y en a bien quatre-vingt-dix-neuf et demi qui ne sont pas contents. Rigolo ! Et toi, vieux lascar, t'a-t-on mis à ta place au moins ?

— Oui et non. On m'a bien laissé ciseleur, mais je suis casé comme ouvrier d'atelier, tandis qu'auparavant, travaillant seul chez moi, j'étais aussi indépendant qu'un patron.

— Je comprends que ça t'embête, vieux, mais, tu sais, avec la nouvelle organisation, pas moyen de faire autrement. Té, pourquoi as-tu été assez serin pour ne pas taper les amis ? On t'aurait collé dans les bureaux, comme moi, chef de n'importe quoi !... Tu pourrais néanmoins te présenter comme contrôleur ; on vient de s'apercevoir qu'il en manque encore quatre ou cinq cents. Ce serait toujours mieux que de buriner à un établi, capé dé Diou !

— Je ne savais pas cela. Je suivrai ton conseil. Et pour mon fils, que dois-je faire ?

— Eh ! compère, dans trois mois personne ne pensera plus à la bagarre de la Caisse d'épargne. Il demandera alors son rappel à Paris, tu viendras nous voir, moi ou Lespagnol, et ça ira comme sur des roulettes.

J'ai remercié avec effusion ce fidèle compagnon et j'ai regagné notre logis, le cœur soulagé.

Ma femme est acceptée comme garde-enfants, mais pas dans l'établissement où notre petite Marie doit être élevée. Il est interdit absolument d'employer les femmes dans les établissements où se trouvent des membres de leur famille ; on veut éviter aussi les partialités de celles qui seraient favorisées et les jalousies de celles qui ne le seraient point. C'est incontestablement rationnel et équitable ; mais ma pauvre Louise le trouvera très dur.

Les femmes sont des êtres tendres et nerveux comme l'on dit tous les physiologistes : elles sont portées par leur nature à subordonner les questions générales et les principes d'Etat à leurs inclinations personnelles.

Quant à Aline, elle cesse d'être modiste : elle est classée lingère. Les modistes sont devenues à peu près inutiles dans notre société nouvelle, où l'on n'a plus à compter qu'avec les besoins de la masse et où, par conséquent, la production de luxe est sans objet.

HIPPOLYTE VERLY.

(*A suivre*).

© VILLE DE SISTERON

MAISON FONDÉE EN 1860

Droguerie — Herboristerie

PRODUITS CHIMIQUES POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

AUG. TURIN

Place de l'Horloge, **SISTERON** (Basses-Alpes)

SPÉCIALTÉ DE PEINTURES PRÉPARÉES

DÉPOT DU CRISTALOL

PEINTURES LYONNAISES

EMAILLANTES ET INALTÉRABLES

VERNIS ET PINCEAUX

VERNIS MARSEILLAIS pour les CARREAUX

RHUM, COGNAC, LIQUEURS

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

MASTIC POUR GREFFER A FROID

PEAUX DE CHAMOIS

THÉ DE CHINE — RACAHOUT — CHOCOLATS

Huiles spéciales pour Machines à Coudre et Cycles

Parfumerie Hygiènique aux Fleurs des Alpes

---

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

GRANDENTREPOT de BLÉS

ENGRAIS CHIMIQUES ANIMALISÉS

de tout dosage (*garantis sur anaysle*

ANT. REYNIER

Rue Mercerie, SISTERON et GRANDE SAINTE-ANNE

Pour renseignements s'adresser à M. L. PEYROTHE, bijoutier, Rue Mercerie, Sisteron.

HOTEL D'EUROPE

MARSEILLE, Rue des Récollettes (près le Cours Belzunce)

M. FOURNIER, bas-alpin, à l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de faire remettre son Hôtel à neuf et que ses chambres confortables sont toujours à des prix très modérés.

LA MODE NATIONALE

Paraissant le samedi

TROIS PAGES DE GRAVURES EN COULEURS

est le seul journal de mode donnant GRATUITEMENT chaque semaine :

UN PATRON DÉCOUPÉ

Grandeur naturelle

et mensuellement :

UNE GRAVURE EN COULEURS

avec texte sur papier de luxe.

EN VENTE PARTOUT **10** cent. le numéro

A VENDRE

Une charette dite Camion

En état de neuf

S'adresser chez M. **Rulland**, marchand de vin, rue Mercerie, SISTERON.

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

volumes en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

A Céder de suite

Bureau de Tabacs et Café Lombard

CAHIERS de DESSIN

Papier Ingre

ENCRES CARDOT

NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES

COPIES DE LETTRES

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

CARNETS

A SOUCHE

Timbres en Cahoutchouc

CIRE A CACHETER

Carnets d'Echéances

CARNETS DE POCHE

Demandez

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE

le plus parfumé

DÉPOT : Droguerie TURIN, place de l'Horloge

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Adr. Commandes Mes ELIAS HOWE (FONDÉE EN 1863) 101, r. Quincampoix, Paris. L. ANDRÉ & Cie

---

FORTUNE ! FORTUNE !! PAR LE

Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, de très gros bénéfices. On peut, avec 250 fr., gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr. *Bénéfices payés tous les 10 jours.*

Demander *notice* à MM. BAHIER et Cie, banquiers, 6, *Rue des Filles Saint-Thomas*, 9, près la Bourse, PARIS.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON